



Atelier régional de formation sur les avis de commerce non préjudiciable (NDF) de la CITES pour les espèces de bois inscrites à l'annexe

Date : 13-15 mai 2025

Lieu : Hôtel Sarakawa, Lomé, Togo

Les pays : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Mali et Togo

Traduction : Une traduction simultanée anglais-français sera assurée

Lors de la dix-neuvième session de la Conférence des Parties (CoP19) à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) qui s'est tenue au Panama en novembre 2022, les Parties ont adopté l'inscription de l'espèce de bois d'œuvre africaine *Azzeria* à l'Annexe II. L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), en collaboration avec l'Office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF) organise un atelier régional pour l'Afrique de l'Ouest. L'atelier sera mené en collaboration avec les autorités scientifiques (SA), les autorités de gestion (MA) et d'autres organismes de réglementation concernés par le commerce des espèces de bois en Afrique de l'Ouest.

Objectif global : Former les SA CITES, les MA et les fonctionnaires des départements forestiers d'Afrique de l'Ouest à la méthodologie respective pour déterminer les avis de commerce non préjudiciable pour les espèces de bois inscrites à l'Annexe II de la CITES en appliquant la dernière version du processus NDF en 9 étapes pour les espèces d'arbres et en préparant un NDF en utilisant *Azzeria* comme étude de cas.

En plus de l'atelier de formation du FDN, une conférence sur le commerce et les marchés avec la participation du secteur privé sera organisée **le vendredi 16 mai 2025**. Cette composante réunira les principaux acteurs de l'industrie du bois et d'autres parties prenantes pour discuter de questions contemporaines telles que le règlement de l'Union européenne sur la déforestation (EUDR), la réglementation de la CITES sur les espèces inscrites à l'annexe II, les perspectives du commerce et des marchés dans l'industrie du bois, entre autres.

Objectifs spécifiques :

- Donner une vue d'ensemble de l'approche en 9 étapes du FDN ;
- S'entraîner à différentes étapes ;
- En utilisant une étude de cas pour les exercices pratiques, préparer la base d'un FDN pour *Azzeria* au Ghana.

Public cible et principaux bénéficiaires :

Le public cible et les bénéficiaires sont les fonctionnaires des AS CITES, des AM CITES, des départements forestiers et du secteur privé des 6 pays participants.

Organisations chefs de file : OIBT en collaboration avec l'ODEF

L'atelier sera facilité par TRAFFIC et BfN.

L'équipe du FDN :

Thomasina Oldfield, Paola Mosig, Daniel Wolf, Silke Lichtenberg

Financement :

Le financement est assuré par le gouvernement américain par l'intermédiaire du département d'État des États-Unis.

Agenda de l'atelier de formation du FDN : Région Afrique de l'Ouest

Mar. 13 mai 2025	Activité
08:00-08:30	Inscription et accueil des participants
08.30-09:50	<ul style="list-style-type: none"> - Mot de bienvenue/ouverture. - Informations pratiques et logistiques - Présentation des participants et des attentes - Photo de groupe
09:50-10:10	Pause café/thé
10:10-11:20	Introduction aux Vue d'ensemble de l'approche en 9 étapes du FDN et des outils et ressources en ligne.
11:20-12:30	Introduction aux étapes 1, 2 et 3 Introduction aux études de cas.
12:30-13:30	Déjeuner
13:30-14:30	Groupes de travail sur les étapes 1, 2 et 3 Appliquer les informations de l'étude de cas aux étapes 1 à 3.
14:30-15:15	Discussion plénière sur les résultats des groupes de travail
15:15-15:30	Pause café/thé
15:30-16:00	Introduction aux étapes 4 et 5
16:00-17:00	Groupe de travail sur les étapes 4 et 5 Application des informations de l'étude de cas aux étapes 4 et 5
17:00-18:00	Discussion plénière sur les résultats des groupes de travail
19:00-21:00	Réception de bienvenue
Mercredi 14 mai 2025	Activité
08:30 -09:30	Introduction étapes 6 et 7
09:30-10:45	Groupes de travail sur les étapes 6 et 7 Appliquer les informations de l'étude de cas aux étapes 6 et 7.
10:45-11:00	Pause café/thé
11:00-11:30	Groupes de travail sur les étapes 6 et 7 Appliquer les informations de l'étude de cas aux étapes 6 et 7.
11:30-12:30	Discussion plénière sur les résultats des groupes de travail
12:30-13:30	Déjeuner
13:30-	Sortie sur le terrain

Jeu. 15 avril 2025	Activité
08:30-9:30	Introduction étapes 8 et 9
09:30 -10:30	Groupes de travail Etapes 8 & 9
10:30 -11:30	Pause café/thé
11:30 - 12.30	Groupes de travail Etapes 8 & 9 suite
12:30-13:30	Déjeuner
13:30-15:00	Discussion plénière sur les résultats des groupes de travail.
15:00 -15:30	Pause café/thé
15:30 -16:00	Des NDF aux quotas nationaux
16:00 -17:00	Retour d'information des participants sur l'atelier et satisfaction des attentes Remarques finales et clôture



**Journée du commerce et des marchés / Engagement du
secteur privé 16 mai 2025, Hôtel Sarakawa, Lomé, Togo
Ordre du jour :**

L'heure	Activité
08:30 - 09:00	Inscription des participants
09:00 - 09:40	Assurer un approvisionnement mondial fiable en bois face au changement climatique et à la réglementation commerciale ns. (Keynote - Dr. Richard Ebaa Atyi, CIFOR- ICRAF).
09:40 - 11:20	Mise en œuvre de l'EUDR et rôle de la certification pour améliorer la conformité. (Keynote - Franz-Xaver Kraft, Fédération du commerce du bois, Allemagne) - 30 min. i. FSC EUDR Alignment - Dr. Peter Alele, FSC - 20 min. ii. Alignement PEFC EUDR - Peter Millet, PEFC - 20 min. Traçabilité du bois et identification du bois : Un outil pour l'AFD et l'approvisionnement légal durable en bois. (Dr. Emmanuel Ebanyelle, CSIR - FORIG, Ghana) - 30 min.
11:20 - 11:30	Pause café/thé
11:30 - 12:30	Perspectives de l'approvisionnement mondial en bois : Perspective du Vietnam (Ngo Sy Hoai, VIFORES, VN) - 30 min. Chaîne d'approvisionnement verte mondiale (GGSC) et Forum mondial OIBT-IPIM sur le bois légal et durable (GLSTF) : Introduction et portée mondiale. (Dr. Luo Xinjiang, GGSC, Chine) - 30 min.
12:30 - 13:30	Déjeuner
13:30 - 15:00	- Tendances des bois tropicaux : Situation spécifique des pays - Bassin du Congo - J. M Ntoutoume, UFIGA - 20 min. - Ghana- Samuel M. Doe, Commission forestière du Ghana - 20 min. - Côte d'Ivoire - Olivier Ahimin - 20 min Mise en œuvre du règlement de la CITES sur l'inscription des espèces à l'annexe II et son impact sur le commerce des bois tropicaux. (Keynote - Dr. Steve Johnson) - 30 min.
15:00 - 15:15	Pause café/thé
15:15 - 17:15	Mise en œuvre du règlement de la CITES sur l'inscription des espèces à l'annexe II et son impact sur le commerce des bois tropicaux. <ul style="list-style-type: none"> • Perspectives de l'IWPA, nouvelles listes proposées et commerce mondial (Ashley Amidon, IWPA) - 30 min. • Perspectives de l'ATIBT et impacts des listes au niveau du genre sur le commerce des bois tropicaux (Franck Monthe, ATIBT) - 30 minutes Discussion en panel : CITES et commerce - 60 min (Johnson, Amidon, Adam, Monthe, Hoai) Modérateur - Dr. M. Nurudeen Iddrisu, OIBT
17:15 - 17:45	Séance de clôture
18:30 -	Réception

Modérateur : ODEF / OIBT